



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

La bibliothèque municipale ouvre le 16 juin pour les prêts de documents seulement

La Tuque, le 12 juin 2020 – Le Service du loisir et de la culture de Ville de La Tuque est heureux d'annoncer que le prêt de documents à la bibliothèque municipale Annie-St-Arneault sera à nouveau accessible au public à compter du mardi 16 juin 2020. Toutes les mesures ont été mises en place pour offrir ce service, tout en respectant les consignes sanitaires de la Santé publique.

Bien que l'accès aux rayons des bibliothèques demeure interdit par la Santé publique en raison de la pandémie de la Covid-19, les abonnés de la bibliothèque pourront à nouveau emprunter des documents dès la semaine prochaine, en les réservant à distance et en les récupérant à la bibliothèque lorsqu'ils seront prêts.

Pour ce faire, les abonnés auront le choix entre trois façons de procéder :

- 1- Compléter le formulaire prévu à cet effet disponible sur le site web de Ville de La Tuque.
- 2- Réserver directement les documents sur le catalogue virtuel à partir de leur compte biblionet.
- 3- Appeler à la bibliothèque municipale au 819 523-3100.

Après avoir réservé les documents, à l'intérieur d'un délai de 48 heures ouvrables, les abonnés recevront un appel téléphonique de l'un des employés de la bibliothèque pour leur indiquer que leur commande est prête à être récupérée. Ils pourront récupérer les documents réservés pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, soit les mardis et mercredis entre 9 h et 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, ainsi que les jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.

Une fois la période d'emprunt complétée, les abonnés doivent rapporter les documents en les déposant dans la chute à livres qui est ouverte en tout temps et accessible à l'entrée de la bibliothèque.

Tous les documents prêtés vont subir une quarantaine de 72 heures, il n'est donc pas nécessaire, ni conseillé, de désinfecter soi-même les documents, afin d'éviter les bris et les frais qui pourraient en découler.

Les citoyens peuvent consulter l'ensemble de la collection (livres, périodiques, magazines, DVD et CD) sur le catalogue virtuel de la bibliothèque qui est accessible via le site web de Ville de La Tuque, dans la page *Bibliothèque Annie-St-Arneault* de la section *Loisirs et culture*. Pour obtenir des suggestions, les citoyens peuvent consulter le site Web.woilire.ca ou discuter avec une ressource de la bibliothèque qui se fera plaisir de leur suggérer une sélection personnalisée.

Pour emprunter des documents, il faut être membre de la bibliothèque Annie St-Arneault. Ce service est gratuit pour l'ensemble des citoyens qui habitent l'agglomération de La Tuque. Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner à la bibliothèque municipale au 819 523-3100. Une limite d'emprunt de 12 documents est permise par abonné.

Les citoyens qui ont encore des documents appartenant à la bibliothèque en leur possession sont invités à les mettre dans la chute à livres le plus tôt possible. En raison de la pandémie de la Covid-19, toutes les amendes pour les retards, qui se sont accumulées depuis la fermeture de la bibliothèque le 15 mars dernier, ont été annulées.

CITATIONS

« La bibliothèque est l'endroit par excellence à La Tuque pour avoir accès à la culture gratuitement. Toute notre équipe est heureuse de pouvoir à nouveau offrir le service de prêt de documents à nos citoyens, dans le respect des consignes sanitaires de la santé publique. Cela demande l'adaptation de nos méthodes de travail, mais c'est un faible désagrément pour avoir la chance de pouvoir revoir à nouveau et servir nos abonnés. »

-Estelle Paulhus, directrice du loisir et de la culture

« Nos vies ont été chamboulées pendant la période de confinement. Il est bon de reprendre en partie notre routine et la réouverture de la bibliothèque en fait partie. Pour beaucoup de monde à La Tuque, la bibliothèque municipale offre des services culturels importants. Nous sommes très heureux de pouvoir les servir à nouveau. J'invite toute la population à profiter de l'occasion pour redécouvrir les services offerts par notre bibliothèque Annie-St-Arneault. Prenez le temps d'explorer son catalogue virtuel. Vous allez certainement faire de belles découvertes qui enrichiront votre été. »

-Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque

-30-

Informations :
Estelle Paulhus, directrice
Service du loisir et de la culture
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2701
epaulhus@ville.latuque.qc.ca